

Une définition harmonisée du sans-abrisme à des fins statistiques

Parfois appelée ETHOS "Light", il s'agit d'une version de la typologie ETHOS développée dans le cadre d'une étude de la Commission européenne en 2007 : *Mesure de l'exclusion liée au logement au niveau de l'Union européenne*. Il s'agit d'une définition harmonisée du sans-abrisme à des fins statistiques. Il s'agit d'un outil pragmatique pour le développement de la collecte de données sur le sans-abrisme, plutôt qu'une définition conceptuelle et opérationnelle à utiliser pour une série de politiques et de pratiques.

CATÉGORIE OPÉRATIONNELLE	SITUATION DE VIE	DÉFINITION
1 Personnes vivant dans la rue	1 Espaces publics / espaces extérieurs	Vivre dans la rue ou dans des espaces publics sans abri pouvant être défini comme un lieu de vie
2 Personnes en hébergement d'urgence	2 Abris pour la nuit	Personnes sans lieu de résidence habituel qui se déplacent fréquemment entre différents types de logement
3 Personnes vivant dans des logements pour sans-abri	3 Foyers pour sans-abri 4 Logement temporaire 5 Logement accompagné transitoire 6 Refuges pour femmes ou hébergement en refuge	Lorsque la durée du séjour est limitée dans le temps et qu'aucun logement à long terme n'est prévu.
4 Personnes vivant en institution	7 Établissements de soins de santé 8 Institutions pénales	Séjourner plus longtemps que nécessaire en raison du manque de logement Aucun logement disponible avant la libération
5 Personnes vivant dans des logements non conventionnels en raison du manque de logements	9 Maisons mobiles 1 Bâtiments non conventionnels Structures temporaires 0 11	Lorsque le logement est utilisé en raison d'un manque de logement et qu'il n'est pas le lieu de résidence habituel de la personne.

6	Sans-abri vivant temporairement dans un logement conventionnel avec de la famille ou des amis (en raison du manque de logement)	12	Logement conventionnel, mais pas le lieu de résidence habituel de la personne.	Lorsque le logement est utilisé en raison d'un manque de logement et qu'il n'est pas le lieu de résidence habituel de la personne.
---	---	----	--	--